

## Démarche 'Qualité en recherche' : déclaration du Directeur général de l'IRD

### Une démarche qualité en recherche pour l'IRD

#### 1/ Le statut de l'IRD et ses objectifs

L'Institut de Recherche pour le Développement, établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle des ministres chargés de la Recherche et de la Coopération, doit à présent renforcer sa démarche qualité en recherche, alors qu'il aborde une nouvelle étape de sa programmation scientifique à moyen terme.

En s'engageant comme les autres EPST dans une démarche qualité en recherche indispensable dans le cadre européen de la recherche, notre établissement se positionne au meilleur niveau des institutions scientifiques de notre pays. Il pourra ainsi continuer à mobiliser des partenariats privilégiés avec les pays du Sud et les réseaux scientifiques mondiaux pour des recherches sur les milieux intertropicaux qui demeurent des références internationales.

#### 2/ Finalité de la démarche qualité en recherche de l'IRD

La démarche qualité en recherche vient conforter les travaux menés au sein de l'établissement.

Le Conseil et les commissions scientifiques de l'IRD ont pour mission l'évaluation scientifique de la recherche conduite par ses chercheurs au sein d'unités et d'équipes de recherche. L'évaluation de la plus grande partie de ces unités, en renouvellement en 2004, est actuellement en cours sur la base de bilans des travaux passés et de nouveaux projets pour les années à venir. Le développement d'une démarche qualité, pour sa part, se situe sur un terrain bien différent : il doit contribuer à optimiser les moyens requis par rapport aux missions et aux objectifs assignés et à améliorer l'organisation du travail. Cette démarche a pour ambition de contribuer à accroître la crédibilité des scientifiques, de renforcer la confiance dans les résultats fournis et les prestations proposées, vis à vis des utilisateurs des recherches, des financeurs et plus généralement des bénéficiaires. Elle s'inscrit, en collaboration avec les autres grands établissements publics, dans un processus animé par le ministère de la Recherche.

La démarche qualité en recherche a été prise en compte dans le Plan de modernisation et de simplification administrative. Elle s'est notamment traduite par la diffusion de cahiers de laboratoire de l'IRD en 2002. Elle s'est appuyée sur un groupe de travail, coordonné par le Département expertise et valorisation. Ce groupe a été chargé de préparer la programmation des actions internes et de gérer les contacts extérieurs (ministère de la Recherche, Commission qualité en recherche de l'AFNOR, responsables

qualité des autres établissements publics scientifiques).

L'approche retenue à l'IRD est essentiellement de nature incitative et participative, orientée sur trois axes :

- sensibilisation des personnels,
- formation et accompagnement des équipes pour la mise en place d'une démarche qualité,
- appui pour la validation des systèmes qualité (certification, accréditation ...) mis en place par des structures scientifiques fondés sur des référentiels reconnus.

### **3/ Priorités pour les prochaines années**

Afin de structurer les prochaines étapes de la démarche qualité en recherche, plusieurs axes de travail prioritaires feront l'objet d'actions concrètes :

#### **a) Généralisation des actions qualité pour les structures scientifiques.**

On visera à diffuser largement l'usage des cahiers de laboratoires dans les unités de recherche et de service, dans une perspective d'amélioration des enregistrements et des procédures. L'adoption d'une démarche qualité dans les structures de recherche sera encouragée par des actions de sensibilisation, des formations, et appuyée par des moyens spécifiques. Ces travaux seront pris en charge au niveau le mieux approprié - unité, structures mixtes, laboratoires ou équipe. Ils associeront nos partenaires scientifiques chaque fois que cela sera pertinent.

#### **b) Elaboration de démarches intégrant qualité hygiène-sécurité et environnement.**

Les actions en matières de qualité seront articulées de manière méthodique avec les travaux de mise en conformité réglementaire, notamment en matière d'hygiène et sécurité, d'optimisation de l'activité et d'amélioration des conditions de travail. Dans ce domaine, la démarche qualité s'appuiera systématiquement sur l'intervention du responsable Hygiène et Sécurité de l'établissement et des Comités Hygiène et Sécurité compétents.

#### **c) Action de renforcement des bases de données scientifiques**

L'IRD produit depuis de nombreuses années des données scientifiques originales sur des terrains très variés dans la zone tropicale. La démarche qualité devra contribuer à mettre en œuvre les méthodes adéquates pour la conservation et la valorisation de ce patrimoine riche et original - qu'il s'agisse de leur prise en compte dans les systèmes globaux de gestion de l'information ou des outils bureautiques décentralisés.

#### **d) Démarches de validation pour les structures**

Les structures scientifiques (unités de recherche et de services, laboratoires, unités mixtes) seront encouragées à entreprendre des travaux en vue de la validation de leur système, sur la base du volontariat, en fonction des exigences propres à leur mode de travail, leur champ de compétence celles relatives à leurs réseaux de collaboration.

#### **e) Actions de formation**

L'acquisition de compétences par les agents pour mettre en œuvre cette

démarche qualité en recherche est un élément fondamental. La formation sera encouragée à tous les niveaux et intégrée notamment dans le Plan de formation de l'Institut.

#### **4/ Moyens**

Des moyens budgétaires spécifiques seront dégagés pour les actions qualité en recherche. Ils seront gérés par le DEV en ce qui concerne le financement d'actions spécifiques pour les unités de recherche et de service, et par la direction des personnels pour les crédits de formation. Ils seront destinés à soutenir les projets appuyant directement la démarche qualité, dans une optique de programmation raisonnée à moyen terme ; ils pourront ainsi financer, par exemple, des frais de conseil externe, des stages de jeunes professionnels, des outils et systèmes experts spécialisés, des audits de certification.

En fonction des possibilités de l'établissement, et en conformité avec les procédures régulières, le recrutement ou l'accueil de personnel qualifié spécialisé seront envisagés.

#### **5/ Responsabilité**

La démarche qualité en recherche est un projet assumé par l'ensemble de l'Institut. Elle est mise en œuvre en priorité dans les unités (UR et US) mais elle concerne toute structure où s'accomplissent des travaux scientifiques, notamment les structures mixtes. Elle suppose également une bonne coordination et une concertation régulière entre les structures scientifiques et les services d'administration.

#### **6/ Coordination**

La démarche qualité en recherche sera appuyée par un groupe de travail interne, coordonné par le DEV. Ce groupe restera ouvert, autant que de besoin à la participation des départements scientifiques, de l'administration et des personnalités compétentes de l'IRD et d'autres institutions.

Cette démarche qualité en recherche doit devenir une réalité et une source de motivation pour tous. Je veillerai personnellement à ce qu'elle soit diffusée, publiée, en conformité avec les instructions ministérielles, poursuivie avec méthode et dotée de moyens adéquats, dans le respect des contraintes générales de l'établissement.

Paris le 3 septembre 2004